

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 71 (1920)
Heft: 7

Artikel: De l'art de marquer une coupe
Autor: Pillichody, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785819>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

71^{me} ANNÉE

JUILLET

N^o 7

De l'art de marquer une coupe.

C'est par le moyen de la coupe que se manifeste l'intervention culturelle dans le massif. La marquée (ou le martelage) de la coupe est donc une opération d'importance primordiale; l'heur ou le malheur de la forêt en découlent. Il peut en résulter du bien ou du mal, une avance ou un recul dans l'état général, un stimulant ou une entrave pour l'acroissement, un encouragement ou un empêchement de la régénération.

Cet essai d'esquisser une „théorie de martelage“ semble donc justifié.

Il est inutile, me semble-t-il, de faire précéder le débat d'une analyse des divers régimes ou modes de traitement. N'est-il pas vrai que la plupart des forestiers, s'ils divergent sur la théorie en sylviculture, une fois placés devant un cas concret, en forêt, opèrent tous à peu près d'une manière analogue. C'est la pratique qui importe.

Mais la pratique aussi n'exclut pas la discussion, la comparaison, les influences diverses. Qu'il marque une coupe sombre ou claire, une coupe jardinatoire, une éclaircie, etc., l'opérateur est soumis de par son tempérament, de par l'état des lieux, de par le temps qu'il fait et la saison, de par les personnes qui l'accompagnent en l'assistant ou en l'entraînant, à des influences diverses, contradictoires souvent, qu'il faut concilier, harmoniser, pour en arriver à la conclusion: „marquez cet arbre!“, ou „ne le marquez pas!“

Aux collaborateurs laïques, municipaux, propriétaires, aides, le sylviculteur fera au préalable — mentalement ou réellement — un petit sermon préparatoire, sous ce titre:

Pourquoi marquons-nous une coupe?

Ce n'est pas, assurément, par plaisir de massacer des arbres. On aborde telle forêt non pas pour supprimer des arbres, mais pour la cultiver. Abstraction faite de la coupe rase, toute intervention de la hache est, ou du moins devrait être, un acte cultural. Qu'il résulte de cet acte un abatis de plantes, transformées en marchandises, cela n'est que subsidiaire.

Nous ne nions pas que la récolte est la fin de la sylviculture, comme de toute autre culture. Ce qui distingue la culture forestière

c'est que l'acte cultural, le traitement s'opère au moment même de la récolte, et même par son moyen. Si donc en coupant on ne songeait qu'à récolter et non pas à cultiver, on nuirait aux intérêts de la forêt, on contrarierait sa survivance. La récolte deviendrait réellement, ce qu'elle est par ailleurs, une destruction.

Cela est inadmissible, en sylviculture. Après la récolte, la forêt doit rester, sinon intacte, du moins non atteinte dans ses forces vitales, que dis-je, elle doit sortir de la coupe vivifiée et élargie.

Si c'est le propre du traitement des bois de cultiver les massifs par le moyen de l'élimination de certains individus, l'on conçoit de combien de prudence et de lumière il faut entourer cette sentence de mort, irrévocable dans ses effets, si l'on veut éviter de faire fausse route.

L'idée de la récolte, dont le propriétaire a besoin, s'efface donc devant les besoins plus impérieux du peuplement. Seule la survivance de ce peuplement garantit la continuité des récoltes. Nous allons donc porter remèdes aux maux évidents dont souffre la forêt, rompre ici la régularité, la monotonie du massif, éliminer tels individus encombrants, distribuer plus équitablement la lumière et l'ombre. De tout cela il résultera une coupe, une récolte à offrir au commerce. Mais si l'on a tué, c'était non pour le plaisir de tuer, mais au contraire, pour intensifier la vie. A la diminution momentanée du matériel correspondra un taux d'accroissement plus élevé. Dans chaque brèche on verra s'élancer un élément meilleur que celui qui a disparu. Et l'on verra bien que la culture a été encore plus essentielle que la récolte, puisqu'elle renferme le germe de toutes les meilleures récoltes de l'avenir.

Ayant répondu ainsi aux objections et aux suggestions du dehors, le forestier débattra avec lui seul les influences qui lui viennent des arbres de la forêt. Elles sont de trois ordres.

a) Martelage utilitaire.

Etant donné un peuplement, d'une part, et le marché des bois, d'autre part, marquer surtout, sans éliminer totalement l'idée culturale, les assortiments réclamés présentement par le commerce. Ceci entraînera, dans la généralité des cas, une exploitation concentrée sur les arbres de fortes dimensions. Nombreuses sont les forêts traitées d'après ce régime. Elles sont arrêtées sans cesse et toujours dans leur élan et frustrées de leurs meilleurs éléments.

Pourtant, puisque toute sylviculture vise à la production des gros bois, il semblerait logique de borner la coupe à ceux qui atteignent les dimensions requises. Certes, mais à condition de laisser entrer un nombre voulu de gros arbres dans la constitution définitive, immuable, des massifs. Il en sont les héros, les piliers, les protecteurs ; ils sont les stimulants pour les bois moyens, obligés par eux de s'allonger en nettoyant leur fût. Ils sont les porteurs des meilleures semences et les

producteurs du taux de croissance le plus élevé. Une forêt privée de ses gros arbres subit un fléchissement dans son accroissement et un amoindrissement social.

Ces considérants aideront l'opérateur à résister à l'attraction qu'exerce sur le marteau tout gros arbre.

D'autres considérations, du genre utilitaire, surgissent encore : par exemple, la commodité des bûcherons et charretiers qui désirent des coupes concentrées. L'expérience culturelle s'oppose à ce désidératum, en regard des dégâts tout aussi concentrés qui en résultent. Mais on doit tenir compte, en marquant, des difficultés d'abatage et ne pas offrir aux coupeurs, à plaisir, des tâches trop difficiles, voire insolubles. La marquée préparatoire, par laquelle on exploite aujourd'hui déjà un arbre de seconde période, qui permettra au prochain passage l'abatage sans difficulté de tel arbre, dont on retarde à dessin l'exploitation, est de l'utilitarisme bien compris. De même on peut tenir compte des nécessités de transport, notamment de l'avancement des billons de l'intérieur du massif vers les chemins, où l'intervention de la coupe peut simplifier les choses et diminuer les dommages.

b) Martelage individualiste.

L'individualisme, appliqué sans tempérament, est un grave écueil. Sous son influence, on marque l'arbre pour ce qu'il est, pour sa tare ou pour son défaut, simplement, sans considérer son rôle dans le massif. Ce n'est plus le forestier qui choisit les arbres à couper : ils sont tous désignés d'avance, ils se dénoncent eux-mêmes, qui par un chancre, qui par une cime fourchue, qui par un genou, ou une bayonnette, ou un champignon, ou un trou de pic, ou une déformation quelconque. C'est la ressource des esprits hésitants et à courte vue. Quelle trouvaille, lorsque dans la sarabande des mille individus de la forêt on distingue un taré, qui guide votre choix et semble dicter l'arrêté à rendre. Un peuplement sain et sans défaut vous laisse perplexe ; une „cour des miracles“ d'estropiés vous remplit d'aise.

Pourtant, c'est une résistance sérieuse qu'il faut opposer à ce facteur individualiste, ignorant que la forêt est un corps social, une collectivité, dont on ne doit rompre les cadres qu'avec circonspection. Le martelage des tarés intervertit les relations et place le secondaire au même niveau que l'essentiel.

Non pas qu'il faille à plaisir prolonger l'existence d'un arbre vicié. Mais, comme il y a des boiteux utiles et des tuberculeux indispensables, un arbre de forme imparfaite, ou atteint d'une tare, occupe parfois un poste d'avant-garde, ou forme la pierre angulaire d'une position. Il ne peut être enlevé sans risques. Malgré son infirmité, il est à même de protéger des éléments de valeur et de prolonger la résistance aux intempéries assez longtemps, jusqu'à la formation, derrière lui, d'une deuxième ligne, constituée par des éléments sains.

L'état individuel ne suffit pas, comme critère, pour décider du sort d'un arbre. D'autres considérants sont coopérants.

c) *Martelage collectiviste.*

Laissant là l'individu et ses particularités, l'opérateur embrasse d'un large coup d'œil la totalité, le corps social, la famille aussi des arbres de la forêt. Il juge de leurs relations mutuelles. Il pénètre leurs compétitions. Il constate les frottements, les ambitions, les oppressions et le sans-gêne. Il discerne dans l'arbre, moins l'individu extérieur que plutôt l'acteur dans le drame de la vie. Il y a un milieu et des individus divers qui constituent ce milieu. Il y en a qui agissent et d'autres qui réagissent. Il y a du bien et du mal. Mais là c'est la compétition rageuse, à coup de force, l'intolérance, l'égoïsme brutal. Les meilleurs ne dominent pas toujours, ni les plus méritants. Un sort aveugle, semble-t-il, jette pêle-mêle les essences, les âges, les tempéraments. Tous luttent pour plus de lumière et, dans cette lutte pour l'existence, que de déformations, que de contorsions, que d'accrocs au sain équilibre et au développement harmonieux, que de victimes pitoyables et d'insupportables parvenus.

De l'action et de la réaction de la collectivité se dégage la connaissance des individus qui la constituent. On juge de leur personne en enquêtant sur leur rôle social. Ce n'est pas leurs petits défauts qui les dénoncent, mais leur manière d'être. Leur figure propre s'efface devant leur vie, vie utile, vie inutile, vie hostile à l'ensemble.

Et l'opérateur parfois agira comme le médecin, qui ampute un membre pour sauver le corps tout entier, quand il n'intervient pas comme le gendarme pour saisir au collet tel accapareur. Mais, en toutes choses, c'est le bien de l'ensemble qu'il cherchera à réaliser. Une société bien constituée produira des individus normaux. Le rôle de la collectivité, tout en assurant le bien-être et la sécurité de tout le groupe, doit assurer à chaque individu les meilleures conditions de vie. Ce à quoi aboutit l'opérateur, en marquant la coupe au point de vue collectiviste.

* * *

Et maintenant la conclusion. Est-ce que le martelage collectiviste résume l'art de marteler? Malgré tout, nous répondons non. La sylviculture n'est pas si simple que cela; aucun schéma ne saurait la renfermer tout entière, aucune formule donner la solution de tous les problèmes. Ici encore, le parallélogramme des diverses forces agissantes nous permet seul de nous approcher de la perfection. L'utilitarisme, l'individualisme et le collectivisme, ce sont trois aspects de la vérité. Une vérité doit respecter l'autre vérité.

Dans l'esprit du marteleur, les trois écoles doivent agir et fermenter, mais pour qu'il s'en dégage à la fin une solution moyenne, harmonieuse. Chaque école doit tempérer ce qu'il y a d'excessif dans la doctrine rivale. D'une tolérance mutuelle sortira une solution de bonne entente.

Voici notre marteleur qui aborde le massif pour y faire son choix. C'est l'heure décisive. Un minimum de temps, deux ou trois minutes peut-être pour prendre une décision chaque fois. Un coup d'œil pour embrasser le massif, y discerner des anomalies; un bref regard pour découvrir le groupe d'arbres exigeant l'intervention; un instant pour désigner l'arbre qui doit faire place. Dans cette opération complexe, répétée deux cents, trois cents fois d'un jour, il dispose de quelques secondes pour soupeser, enquêter et juger. L'élément social, l'élément individuel, l'élément utilitaire ou opportuniste plaident tour à tour pour telle solution. Parfois un cas semble clairement indiqué d'abord, quand l'examen sous l'autre angle impose la solution contraire. Que d'aspects divers et que de sollicitations contradictoires! Le marteleur conscient ne se contente pas d'examiner la façade. Il tourne autour de l'édifice et sonde un à un les matériaux qui le constituent. Il est comme le bon juge, dont le souci est de connaître le pourquoi des choses. Il ne juge pas la faute, mais l'individu, son ambiance, son tempérament. Ainsi, souvent le marteleur condamnera le propre juste, orgueilleusement étalé, pour libérer et tirer au jour l'humble sujet, qui s'est fait petit en attendant que justice lui soit rendue.

N'a-t-on pas dit que la culture du cœur est la vraie culture? Le forestier qui aime sa forêt, saura le mieux y appliquer la coupe culturelle. Heureux est-il si, délivré du parti pris et du schéma, il puise son savoir dans l'observation des sources mêmes de la vie, et adapte son traitement aux légitimes exigences de la nature. S'il sait discerner et doser les influences d'ordre physiologique, d'ordre technique et d'ordre commercial, et donner à chacune sa juste part, son martelage sera bon; il défiera toute critique et se justifiera finalement dans ses effets aussi bien immédiats que lointains.

*A. Pillichody**

Dégâts causés aux forêts suisses par le coup de föhn du 5 janvier 1919.

Au cahier n° 3 de ce journal, nous avions annoncé que nous nous efforcerions d'obtenir des données un peu exactes sur l'importance des ravages causés dans nos forêts par le coup de föhn des 4 et 5 janvier 1919. Le dépouillement des rapports de gestion des inspectorats forestiers cantonaux nous a enfin permis de réaliser cette promesse.

Notre collaborateur, M. l'inspecteur forestier Moreillon, nous a renseignés, dans un cahier précédent, sur l'origine et les particularités de ce mouvement aérien qui a laissé dans notre pays tant de traces durables de son impétuosité. Nous n'y reviendrons pas.

On peut lire, au rapport de gestion pour 1919 de l'inspectorat fédéral des forêts, ce qui suit: „D'après les réponses qui nous sont parvenues, il a été constaté que la tempête du 5 janvier 1919 n'aurait